

# LA CONTINUITÉ

*Elément fondamental, d'après les nouveaux programmes, pour rendre le parcours de la scolarité obligatoire une expérience unitaire et formative*

Les inspectrices des trois ordres d'école

maternelle: Mme Rita DECIME  
élémentaire: Mme Luciana DIEMOZ  
moyenne: Mme Teresa BRUNOD

présentent le cadre de la situation valdôtaine actuelle

*La continuité est sûrement l'un des éléments les plus innovateurs et les plus chargés de significations pédagogiques et formatives de la nouvelle école obligatoire.*

*Thème fondamental du discours éducatif scolaire, elle acquiert l'une de ses importances majeures du fait qu'elle devrait réunir autour d'une programmation collective trois écoles, opérant, par tradition, séparément.*

*C'est sur cet aspect, l'organisation concrète du raccord, que l'on a demandé aux représentants de l'école de présenter la situation actuelle au Val d'Aoste.*

## La continuità nella legge 148 del 5 giugno 1990

### Art 1 - Finalità generali

1. La scuola elementare, nell'ambito dell'istruzione obbligatoria, concorre alla formazione dell'uomo e del cittadino secondo i principi sanciti dalla Costituzione e nel rispetto e nella valorizzazione delle diversità individuali, sociali e culturali. Essa si propone lo sviluppo della personalità del fanciullo, promuovendone la prima alfabetizzazione culturale.

2. La scuola elementare, anche mediante forme di raccordo pedagogico, curricolare ed organizzativo con la scuola materna e con la scuola media, contribuisce a realizzare la continuità del processo educativo.

### Art. 2 - Continuità educativa

1. IL Ministro della Pubblica Istruzione, con proprio decreto, sentito il Consiglio nazionale della pubblica istruzione definisce, nel rispetto delle competenze degli organi collegiali della scuola, le forme e le modalità del raccordo di cui al comma 2 dell'articolo 1, in particolare in ordine a:

- a) la comunicazione di dati sull'alunno;
- b) la comunicazione di informazioni sull'alunno in collaborazione con la famiglia o con chi comunque esercita sull'alunno, anche temporaneamente, la potestà parenterale;
- c) il coordinamento dei curricoli degli anni iniziali e terminali;
- d) la formazione delle classi iniziali;
- e) il sistema di valutazione degli alunni;
- f) l'utilizzo dei servizi di competenza degli enti territoriali.

2. Le condizioni della continuità educativa, anche al fine di favorire opportune armonizzazioni della programmazione didattica, sono garantite da incontri periodici tra direttori didattici e presidi e tra docenti delle classi iniziali e terminali dei gradi di scuola interessati.





**D.** Nous pensons, mesdames les inspectrices, que, relativement à la "continuité", le premier point à prendre en considération pourrait être la présentation et l'analyse des instruments que la loi 148 prévoit pour la réalisation du raccord.

R: Mme Brunod

En ce qui concerne l'école moyenne, la nouvelle fiche individuelle, en est un. En voie d'expérimentation depuis l'année scolaire 83/84. Elle commence par un tableau relatif à la "SITUATION DE DEPART VERIFIEE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS SYSTEMATIQUES, (EPREUVES D'ENTREE, GRILLES D'OBSERVATION...). POUR LES CLASSES DE PREMIERE, ELLE PREVOIT UN RECUEIL D'INFORMATIONS ELABOREES MEME AVEC L'AIDE DE L'ECOLE PRIMAIRE".

Le "même" me paraît sûrement un peu restrictif, mais de toute façon ce tableau existe et il demande un moment de travail commun donc de confrontation.

C'est là, l'un des noeuds cruciaux de toute l'organisation scolaire.

Comme première retombée positive cette confrontation devrait garantir un passage d'un ordre d'école à l'autre moins problématique pour l'élève.

La rédaction du tableau que j'ai évoqué va en effet demander une information plus précise et détaillée qu'elle ne l'est à présent, des instituteurs aux professeurs relativement aux habilités et aux habitudes de travail acquises par les élèves. Cela, définissant le terrain de départ, est censé avoir ses retombées sur la programmation pour les classes de première de l'école moyenne.

R: Mme Diemoz

Les programmes pour l'école élémentaire et la loi de réforme prescrivent le maintien d'un raccord avec les deux ordres d'école qui respectent la précédent et la suivent. Le cadre que Mme Brunod vient d'illustrer,

représente le point institutionnel de ce raccord. L'école élémentaire y est donc prescriptivement concernée.

R: Mme Decime

Les nouvelles orientations pour l'école de l'enfance reportent un chapitre intitulé "Continuité éducative". Les indications qu'il contient ne représentent pas pour les écoles maternelles de la Vallée d'Aoste une vraie nouveauté. Etant donné que depuis toujours notre école s'est préoccupée d'amorcer un dialogue avec l'école élémentaire surtout en ce qui concerne l'éducation bilingue.

Il nous intéressait et il nous intéresse que les capacités que nous activons et qui constituent les bases du développement linguistique successif ne soient pas ignorées par l'école élémentaire.

Un exemple concret est constitué par la méthode "Valentine et les autres" qui se situe justement dans une optique de continuité et qui, dans les faits, a obtenu à l'école élémentaire, dans de nombreuses situations, son emploi adapté aux nouveaux niveaux d'apprentissage "Valentine a grandi".

**D: La définition du raccord de la part du ministre est donc encore en voie d'élaboration.**

**Entre temps quelles activités préparatoires se déploient-elles dans nos écoles?**

R: Mme Brunod

Il existe des études et des expériences sur ce sujet qui sont fort intéressantes. L'I.R.R.S.A.E. a envisagé une activité de recherche relative à la préparation d'un curriculum linguistique continu et intégré. Il s'agit d'une recherche visant la définition d'un curriculum linguistique intégré italien/français à partir de l'analyse de la situation linguistique valdôtaine, des problématiques liées à l'enseignement linguistique et des difficultés de liaison entre les différents ordres d'école.





Tous les professeurs qui désirent approfondir ce thème peuvent y faire continuellement référence.

Quatre écoles moyennes Châtillon, Cerlogne, Morgex et Villeneuve ont adopté la fiche individuelle expérimentale.

Il n'a pas encore été fait une réunion des quatre écoles pour la mise en commun du déroulement et des effets des expériences.

Enfin, pour récupérer et connaître l'expérience de l'école élémentaire, on a prévu une série de rencontres d'information au cours desquelles des directeurs et des collaborateurs didactiques informeront les professeurs sur les adaptations à l'école élémentaire: c'est-à-dire sur leur développement, leur organisation: le module.

R. Mme Diemoz

La continuité n'appartient pas encore aux thèmes visés spécifiquement par l'école élémentaire cette année. Mais elle est bien présente dans l'organisation de nos activités comme première urgence à savoir quel suivi aura à l'école moyenne l'innovation en acte. Il ne faut pas oublier que l'école moyenne a toujours représenté pour nous un point d'arrivée jouant le rôle de stimulus et de frein.

Je constate avec grand plaisir que le besoin de connaître ce qui se fait dans l'autre ordre d'école est réciproque ce qui rend la continuité un fait, du moins formellement, acquis.

R. Mme Decime

Sur le plan institutionnel proprement dit je viens de relater.

Sur le plan pratique nous sommes sensibles à toutes les initiatives propres aux premières classes de l'école élémentaires qui peuvent nous concerner dans la direction d'envisager des itinéraires psycho-pédagogiques et didactiques prévoyant une continuité dans les deux écoles. Dans ce but nous avons à notre actif quelques expériences de programmation commune entre enseignants de la maternelle et de l'élémentaire.

**D: Où inscrivez-vous, s'il y en a, les difficultés dans la mise en place de ces activités?**

R. Mme Brunod

Une grande difficulté pour les professeurs se situe au niveau de la programmation qui entraîne deux ordres d'habitudes nouvelles, premièrement l'organisation interdisciplinaire de l'enseignement qui comporte la nécessité de programmer avec les collègues, deuxièmement la programmation par objectifs et de conséquent, la vérification de leur atteinte.

Il s'agit de faire évoluer une tradition scolaire visant sa fonction uniquement dans le cognitif, vers une fonction enseignante considérant le développement des capacités des jeunes à tous les niveaux, cognitifs et socio-affectifs.

Une aide dans le sens de cette modification est donnée par les indicateurs de la nouvelle fiche individuelle qui décompose chaque discipline dans ses éléments constitutifs.

Mme DECIME

L'école maternelle, depuis sa naissance, a mis en oeuvre la programmation considérée dans son sens le plus complet; elle a été en effet dans ce secteur à l'avant-garde, précédant les indications des nouvelles orientations.

Depuis quinze ans désormais la programmation est une activité collégiale, assurée par les "groupes de travail", groupes d'institutrices (de cinq à douze) travaillant dans des écoles géographiquement proches et donc de milieux socio-culturels assez homogènes.

Mais notre école a elle aussi ses difficultés qui l'affaiblissent dans son ensemble. Il y a vingt groupes de travail sur tout le territoire de la Région. C'est impossible, pour un seul dirigeant scolaire, de les suivre tous de façon convenable. Depuis huit ans désormais l'école maternelle attend la mise en oeuvre des dispositions prévues par la L.R. n° 57 du 15.06.1983 :

1) couverture et nouvelle institution de postes de directeur;

2) institution d'écoles maternelles publiques dans les localités encore uniquement servies par des institutions privées.

Voilà deux "pré-requis" indispensables pour pouvoir envisager un raccord complet et efficace entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

**D. Tout au long de la conversation il est apparu que des expériences individuelles de raccord, ont été faites.**

**Voulez-vous bien nous en illustrer quelques-unes ?**

R. Mme Brunod

Je peux référer l'expérience de l'école moyenne de Villeneuve dont je suis le proviseur.

Au cours de l'année scolaire 1989/90 professeurs des premières classes et instituteurs des classes terminales se sont rencontrés pour faire une lecture comparée des programmes des deux ordres d'école et des programmations relatives à quelques disciplines dans le but d'envisager des micro-parcours curriculaires. Le groupe a produit un dossier qui a été distribué aussi à toutes les circonscriptions scolaires de l'école élémentaire.

Pour l'année scolaire en cours on a prévu trois rencontres professeurs-maîtres, au cours desquelles seront organisés des groupes de travail se proposant d'envisager la préparation des grilles d'observation des élèves sortant de l'école élémentaire prévues par le cadre A de la nouvelle fiche.

Il s'agit d'un premier travail de recherche.

Il est structuré de la façon suivante: d'abord, par petits groupes, on définit les critères selon lesquels tester les domaines cognitif, relationnel et méthodologique, ensuite, sur la base des indications apparues et mises en commun, chaque groupe en analyse un ou plusieurs afin de définir, spécifiquement, les niveaux.

R. M.me Decime

Je fais encore référence à une expérience qui a trait au domaine linguistique. A présent l'ap-



prentissage de la lecture et de l'écriture a investi l'intérêt général et nous y sommes concernés en premier. C'est pourquoi des institutrices de maternelle et des instituteurs de l'école élémentaire ont suivi les mêmes cours, organisés en 1988, par le directeur Piero Floris. Les deux ordres d'école de la circonscription de St. Pierre se sont quant à eux rencontrés cette année. Les instituteurs de la maternelle ont communiqué le travail qui a été développé. On a convenu d'une proposition qui me paraît fort intéressante: soumettre le "test Stella" aux élèves, à la sortie de la maternelle et à l'entrée en classe de 1<sup>ère</sup> dans le but d'évaluer, relevant l'éventuel écart, l'influence en positif ou négatif des vacances d'été.

Le fait d'avoir privilégié le domaine linguistique n'exclut pas la volonté de faire autant dans les autres domaines disciplinaires.

R. *M.me Diemoz*

Je suis très heureuse de toucher de la main ce que je supposais et que je souhaitais, c'est-à-dire que malgré l'impossibilité de considérer "la continuité" notre objet d'étude spécifique, étant encore si nombreux les problèmes que pose l'organisation de l'innovation, l'école élémentaire soit bien plongée dans le phénomène.

Située au milieu l'école élémentaire ne pouvait qu'être mise sur le tapis et sûrement elle a des apports intéressants et importants à offrir.

**Mme Decime a souvent touché au bilinguisme.**

**L'école maternelle a été en effet le précurseur dans ce domaine, suivie de l'école élémentaire.**

**Dans trois ans, l'école moyenne recevra les élèves provenant d'une expérience d'école bilingue, comment se prépare-t-elle à les recevoir?**

Le Conseil Régional du Val d'Aoste a recommandé à l'I.R.R.S.A.E. l'élaboration d'un projet sur une hypothèse d'application des articles 39 et 40 du

Statut Spécial du Val d'Aoste à l'École Moyenne.

L'I.R.R.S.A.E. a répondu par l'organisation d'un groupe de travail sous la responsabilité de son président, le professeur Jean PEZZOLI. Le groupe se compose de proviseurs et de professeurs de l'école moyenne, de deux professeurs de l'école moyenne de deuxième degré, d'une directrice de l'école élémentaire.

L'objectif du groupe consiste en la prévision d'un modèle culturel pour l'école moyenne valdôtaine qui continue celui réalisé jusqu'à présent à l'école maternelle et élémentaire.

Le modèle envisagé sera d'abord expérimenté dans quelques classes-pilotes, donc évalué, enfin, éventuellement modifié, étendu à tout le territoire.

En ce qui concerne la langue, le groupe, posant comme condition préalable, que la langue est un instrument transversal sur le plan communicatif et cognitif, travaille à l'organisation de la préparation des enseignants portant sur une formation linguistique, communicative, textuelle et méthodologique.

Chaque professeur aura ainsi la possibilité de connaître la relation entre processus cognitif et emploi de langues différentes et de savoir communiquer en français au niveau informel et au niveau disciplinaire.

**D. Avant de clore la rencontre dont nous vous remercions pour les précieuses informations, nous aimerions vous demander si vous avez quelques vœux à exprimer.**

*Me Brunod*

Mon souhait le plus grand prévoit des cours auxquels puissent participer professeurs et maîtres. On aurait ainsi la grande possibilité de mettre en commun et de valoriser les différentes compétences. D'un côté on aurait la préparation et l'expérience pédagogiques et didactiques des maîtres et de l'autre la connaissance plus approfondie de la discipline des professeurs.

*L'impression que nous retirons de la rencontre est celle d'une école, dans son ensemble, sensible et attentive au problème de la continuité, très centrée sur la recherche de ses pratiques. On peut entrevoir que l'application des art. 39 40 de notre Statut pourrait être le fil conducteur de cette continuité que l'on recherche au profit du développement harmonieux de nos enfants.*